

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 FEVRIER 2024



N° 13/2024

Le 16 Février deux mil vingt-quatre à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 9 février 2024.

PRESENTS : M. Bernard Dubouil, Maire ; M. Patrick Convers, Mme Catherine Bonnet, M. Pascal Bourgeteau, Mme Laurette Brunet, M. Christophe Choquet, Mme Martine Bourgoïn, M. Matthias Matron, Adjoint ; M. Bertrand Hamot, Mme Colette Dollez, M. Cyril Rousseau, Mme Béatrice Delamarre, M. Vincent Berthelot, M. Cédric Desmedt, Mme Annie Trézel, Mme Michèle Coulon, M. Thierry Wims, Mme Sandrine Mahutte, M. Bruno Vasseur, M. Thierry Manfredi, Mme Marie-Charlotte Vigne, M. Pascal Frazao, Mme Catherine Delormel, M. Dominique Rauzier M. Stéphane Verhaaren, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTES REPRESENTÉES : Mme Yveline Desmedt par M. Cédric Desmedt, Mme Guylaine Fernandes par Mme Laurette Brunet, Mme Sarah Flagothier par Mme Catherine Bonnet.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Sara Louise Ndi Edima.

Secrétaire de séance : Mme Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 28
Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

Objet : Remboursement de frais avancés par un agent.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent la collectivité s'est vu contraint d'utiliser son propre moyen de paiement, dans le cadre de frais d'acquisition du « Code de la protection des données », outil indispensable dans le cadre de ses missions, pour la somme de 79€.

Le Conseil Municipal et sur proposition de Monsieur le Maire après en avoir délibéré,

AUTORISE le remboursement de la somme ci-dessus à l'agent concerné.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20240216-13-2024-01
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024

Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL
Maire de Saint Just en Chaussée